



COMITÉ DE TOPONYMIE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 5 AVRIL 2024 MODE HYBRIDE : SALLE DU GREFFE ET VISIOCONFÉRENCE – TEAMS

Présences : M. Jonathan Bradley, président du Comité et conseiller municipal
Mme Christiane Dion, membre citoyenne
M. Pierre Joncas, membre citoyen
Mme Sabrina Roy, vice-présidente du Comité et conseillère municipale (arrivée : 14 h)

Invitées et invités : Mme Pascale Albernhé-Lahaie, conseillère municipale (13 h 32 à 15 h 29)
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale (départ : 15 h 24)
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (13 h 30 à 14 h 02; 15 h 25 à 15 h 26)
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et comités
M. Jean Lamarche, maire (arrivée : 14 h 08)
Mme Catherine Lampron-Desaulniers, responsable recherches et collection, Culture Trois-Rivières (départ : 15 h 37)
M. René Martin, conseiller municipal (15 h 11 à 15 h 27)
M. Daniel Massicotte, coordonnateur – Plan directeur et parcs
Mme Caroline Motais, spécialiste en gestion des documents et archives
M^e Annie Pagé, directrice adjointe – Proximité (13 h 30 à 14 h 27; 14 h 47 à 15 h 40)
M. François Roy, toponymiste
Mme Maude Savaria, spécialiste en gestion des documents et archives
Mme Cynthia Simard, directrice - Communications et participation citoyenne
M. Luc Tremblay, conseiller municipal

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif, et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Mot de bienvenue du président

La rencontre commence à 13 h 32 et M. Jonathan Bradley, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et il en profite pour se présenter étant donné qu'il s'agit de la première réunion qu'il préside à titre de nouveau président du comité. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut commencer.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Jonathan Bradley demande aux personnes présentes si elles consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous y consentent et la réunion est enregistrée.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Jonathan Bradley fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 13 décembre 2023**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Suivi du nombre de fiches redressées ou de requêtes citoyennes traitées**

M^{me} Caroline Motais fait le bilan des fiches redressées et des requêtes traitées entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2024. Le site Web de la Ville sera alimenté pour refléter ces mises à jour.

- Mise à jour de la base de données : 829 fiches redressées (sur un total de 1182 fiches)
- Requêtes citoyennes : 2 requêtes traitées
 - Albert-Beaumier : le demandeur souhaitait qu'une mise à jour soit faite sur le site Web de la Ville car il manquait des informations. M. Beaumier fut le sixième maire de la municipalité de Sainte-Marthe-du-Cap, élu le 10 janvier 1925 et le 8 janvier 1947 pour un total de quatre ans. (Le demandeur a été enchanté du travail de nos historiennes.)
 - M. Robert Louis Gouin : requête du fils de M. Gouin (point 10 à l'ordre du jour d'aujourd'hui)
- Recherche : il n'y a pas eu de demandes de recherche
- Fiches notices biographiques : 20 fiches complétées

Le tout représente 56 heures de travail.

6. **Politique de toponymie et esprit du comité**

Lors de la dernière réunion du comité, le 13 décembre 2023, des propositions pour la mise à jour de la Politique de toponymie et pour le formulaire de requête toponymique avaient été présentées. Depuis la fusion municipale de 2002, il y a eu un travail d'uniformisation des façons de faire et beaucoup de noms de rues ont été changés. Maintenant, des critères d'analyse de même que des valeurs de priorisation seront ajoutées à la politique en vue de sa mise à jour. Le formulaire de requête toponymique sera également mis à jour.

7. **Proposition toponymique : rue de la Potherie et Île de la Potherie**

Un doublon a été relevé de même qu'une erreur d'orthographe dans le nom de la rue la Potherie (près de la rue Cartier) et dans ceux du chemin de l'île-de-la-Potherie et du pont de l'île-de-la Potherie.

Rue la Potherie : La bonne orthographe est Poterie, du nom de Jacques Leneuf de La Poterie, qui avait reçu cette terre en roture le 29 mars 1649. Étant donné qu'il s'agit d'un doublon, il est proposé de changer ce nom de rue pour rue Marie-Boily, dite Sœur Saint-Michel-Archange, de la congrégation des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang, qui étaient présentes dans le district du Carmel. Le nom Marie-Boily provient de la banque de toponymes et il n'y a qu'une seule adresse sur cette rue.

Chemin de l'Île-de-la-Potherie et pont de l'Île-de-la-Potherie : La Commission de la toponymie du Québec inscrit plutôt chemin Île-La Poterie et pont Île-La Poterie. Par conséquent, il est proposé de changer le nom chemin de l'Île-de-la-Potherie pour celui de chemin Île-La Poterie et celui du pont de l'Île-de-la-Potherie pour celui de pont Île-La Poterie.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande que les changements suivants soient effectués : remplacer le nom rue la Potherie par celui de rue Marie-Boily, remplacer le nom chemin de l'Île-de-la-Potherie par celui de chemin Île-La Poterie, et remplacer le nom pont de l'Île-de-la-Potherie par celui de pont Île-La Poterie. Approuvé à l'unanimité.

8. Proposition toponymique : parc Sainte-Marguerite

La Ville a reçu une proposition toponymique afin de renommer le parc Sainte-Marguerite parc Louis-Georges-Dupont (requête faite par un citoyen qui n'est pas de la famille Dupont, à la suite de la diffusion du documentaire *L'Affaire Dupont : le combat d'une famille* à l'antenne de Radio-Canada en décembre 2023). Cependant, une demande récente pour changer le nom du parc Sainte-Marguerite avait été refusée par le comité à l'automne 2023, entre autres parce que Sainte-Marguerite est un nom de femme et que la Ville souhaite tendre vers la parité en matière de toponymie, et aussi parce qu'il y a un fort attachement de la population de ce quartier au nom Sainte-Marguerite, d'autant plus que l'église du même nom a été démolie en 2023.

Par ailleurs, la famille Dupont a rencontré monsieur le maire ainsi que le directeur de la police de Trois-Rivières au sujet de la commémoration de M. Louis-Georges Dupont. Des discussions sont en cours entre les parties et il reviendra au Conseil de prendre une décision sur cette question. Pour cette raison, le comité recommande de rejeter la proposition toponymique pour renommer le parc Sainte-Marguerite, et de laisser la question de la commémoration du policier Louis-Georges Dupont suivre son cours auprès du Conseil de ville.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de rejeter la proposition toponymique pour renommer le parc Sainte-Marguerite, et de laisser la question de la commémoration du policier Louis-Georges Dupont suivre son cours auprès du Conseil de ville. Approuvé à l'unanimité.

9. Proposition toponymique : plage Pointe-du-Lac/Tomoqua

La Ville a reçu une proposition toponymique en vue de renommer la plage de Pointe-du-Lac, communément appelée la plage à Bozo, plage Tomoqua. Il s'agit du nom donné à cette place dans la seigneurie de Tonnancour. Un restaurant avec poste d'essence y était opéré vers 1925, de même que des chalets pour touristes, le tout réuni sous l'enseigne Tomoqua Beach (propriété de M. Trefflé Rouette). Des images fournies par M. Daniel Robert, historien, permettent de constater deux orthographe différentes : Tomoqua et Tomaqua. De plus amples recherches ont également permis de trouver d'autres orthographe pour ce nom : Thomaquois, Tamaquois et Tamakwa. Il est convenu qu'une analyse sera menée afin de déterminer la bonne orthographe.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande qu'une analyse soit menée afin de déterminer la bonne orthographe. Approuvé à l'unanimité.

10. Proposition toponymique : Robert Louis Gouin

La Ville a reçu une proposition toponymique de la part du fils de M. Robert Louis Gouin, qui a été maire de la Ville de Trois-Rivières-Ouest de 1970 à 1974. M. Gouin a été conseiller juridique de la Ville de Trois-Rivières-Ouest de 1963 à 1970 et il a été impliqué dans de nombreux dossiers à Trois-Rivières tout au long de sa carrière.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de verser le nom Robert Louis Gouin à la banque de toponymes. Approuvé à l'unanimité.

11. Proposition toponymique : Antoine-Desrosiers

En 2018, la Ville avait reçu une proposition toponymique de la part d'un descendant de M. Antoine Desrosiers afin que le nom de son ancêtre soit utilisé. Ce nom figure déjà dans la banque de toponymes, car il y a déjà eu une rue Antoine-Desrosiers à Trois-Rivières (l'actuelle rue Saint-Thomas). En 2023, un nouveau parc a été construit sur la rue Notre-Dame Est, au bout de la rue Jean-Noël-Trudel, et le citoyen a recontacté la Ville pour suggérer de nommer ce parc Antoine-Desrosiers. Il s'agit du parc de la Maison Houde (la maison n'y est plus) à l'intérieur duquel l'espace vert est nommé parc Jean-Noël-Trudel. Les membres discutent de la possibilité de renommer

le parc Jean-Noël-Trudel mais possiblement avec un nom de femme. Une analyse sera faite à cette fin. Par ailleurs, le nom Antoine-Desrosiers demeure dans la banque de toponymes afin de servir à nommer un espace de plus grande envergure ultérieurement.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de procéder à une analyse en vue de renommer le parc Jean-Noël-Trudel et de conserver le nom Antoine-Desrosiers dans la banque de toponymie afin de servir à nommer un espace de plus grande envergure ultérieurement. Approuvé à l'unanimité.

12. Colisée Vidéotron : glaces A et B et Place des Athlètes

Le président du comité, M. Jonathan Bradley, souhaite pouvoir honorer des athlètes d'ici au Colisée Vidéotron. Il suggère notamment les glaces A et B ainsi que la Place des Athlètes. Or, le comité de toponymie peut choisir des noms de rues, de parcs et de bâtisses, mais pas des espaces intérieurs. Aussi est-il suggéré que ce dossier soit plutôt présenté à la division Sport, événements et plein air de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire. M. Bradley accepte de porter lui-même le dossier auprès de cette équipe. Les noms suivants ont été proposés pour les glaces : M. René Robert, ancien joueur des Sabres de Buffalo pour la glace A, et M. André « Moose » Dupont, ancien joueur des Flyers de Philadelphie et des Nordiques de Québec pour la glace B.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de présenter ce dossier à la division Sport, événements et plein air de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire et accepte de s'en faire le porteur. Approuvé à l'unanimité.

13. Parc des Chenaux (suivi)

Lors de la réunion du 27 septembre 2023, le comité avait rejeté la proposition toponymique voulant renommer le parc des Chenaux au nom de M. Jean-Guy Talbot. Cette décision avait provoqué de nombreuses réactions au sein de la population trifluvienne, et une pétition avait même été lancée. Monsieur Talbot est décédé le 22 février dernier et le sujet est de nouveau abordé par le comité (à noter que dans le cas d'un parc, il n'est pas obligatoire que la personne soit décédée depuis un an et plus). Les membres discutent de la proposition et plusieurs arguments pour et contre sont évoqués. Certains voudraient privilégier des noms d'artistes au parc des Chenaux, où se trouve déjà l'espace Pauline-Julien. D'autres mentionnent qu'il existe déjà le Colisée Jean-Guy-Talbot et que cela créerait un doublon. Par ailleurs, il est mentionné que la présence de glace au parc des Chenaux s'allie très bien au personnage, qui a d'ailleurs habité dans ce secteur une grande partie de sa vie, et qui fait la fierté des

gens du secteur de Cap-de-la-Madeleine. De plus, il s'agit maintenant d'une demande de la famille de M. Talbot. Enfin, il est décidé de passer au vote à savoir si oui ou non le parc des Chenaux devrait changer de nom pour le parc Jean-Guy-Talbot.

Recommandation :

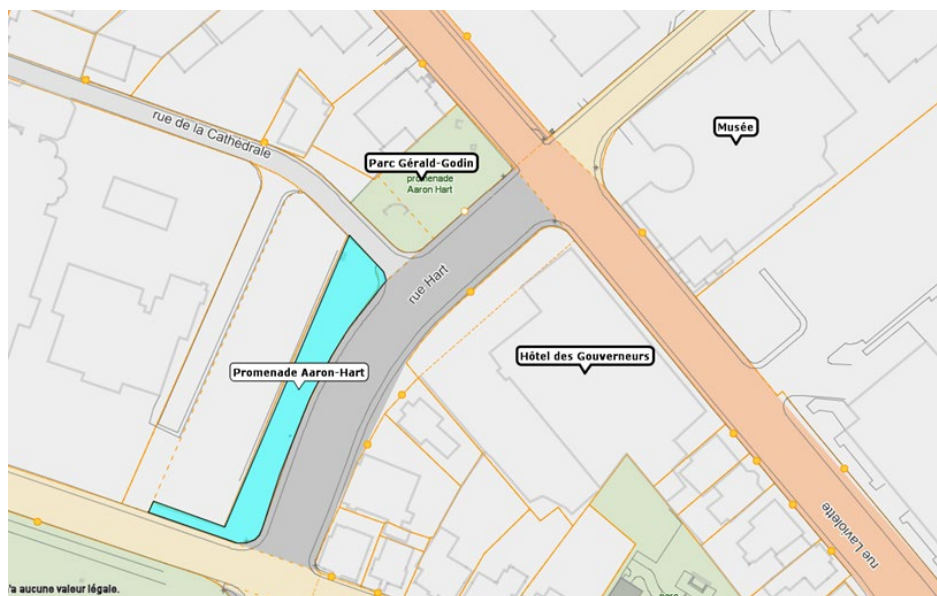
Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de renommer le parc des Chenaux comme suit : parc Jean-Guy-Talbot. Approuvé à la majorité des voix exprimées.

14. Espace Gérald-Godin (suivi)

Le comité revient sur le sujet de l'espace Gérald-Godin afin de choisir un emplacement plus approprié pour rendre honneur à l'homme de lettres et politicien trifluvien. Lors de la réunion du 27 septembre 2023, les emplacements suivants avaient été suggérés : près de l'hôtel de ville, entre la place Alphonse-Piché et la place Rita-Lafontaine, dans le parc Champlain du côté de la rue Hart face à l'édifice Auger, au début de la promenade Aaron-Hart entre les rues Laviolette et Bonaventure, et à la place de l'Hôtel-de-Ville, au-dessus du stationnement souterrain près de la rue Royale. Les membres discutent des différents lieux et il est finalement convenu de déplacer l'actuelle promenade Aaron-Hart plus bas le long de la rue Hart, entre les rues de la Cathédrale et Bonaventure, et d'aménager l'espace Gérald-Godin le long de la rue Hart, entre les rues Laviolette et de la Cathédrale.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de déplacer l'actuelle promenade Aaron-Hart plus bas le long de la rue Hart, entre les rues de la Cathédrale et Bonaventure, et d'aménager l'espace Gérald-Godin le long de la rue Hart, entre les rues Laviolette et de la Cathédrale. Approuvé à l'unanimité.



15. Point administratif :

Des panneaux toponymiques seront changés dans les parcs suivants (plusieurs ont été volés ou endommagés) :

- Parc Martin-Bergeron;
- Parc-école Jacques-Buteux;
- Parc Jacques-Buteux;
- Parc Roland-Leclerc;
- Parc Victoria;
- Parc Louis-Pinard;
- Parc Jean-Marie-Beaudoin;
- Parc Sainte-Marguerite.

Des affiches ordinaires seront ajoutées dans les parcs suivants :

- Parc-école Sainte-Bernadette;
- Parc-école Roland-Thibeault (remplacement de l'affiche en place afin de respecter les heures du centre de services scolaire, l'affiche toponymique à l'endos reste);
- Parc des Ormeaux;
- Parc Lamy;
- Parc André;
- Parc Bellefeuille;
- Promenade des Estacades;
- Parc Jean-Perron (il ne s'agit pas d'une affiche toponymique puisqu'un monument est déjà en place);
- Parc Sainte-Marguerite.

Levée de la réunion

Il est 15 h 49 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. Jonathan Bradley
Président du Comité et
conseiller municipal



Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités